



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 décembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-huitième session

22 février-2 mars 2007

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire\*

**Points pour information : normes ouvertes communes  
d'échange et de mise en commun de données et métadonnées**

### **Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et métadonnées**

#### **Note du Secrétaire général**

Conformément à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-septième session\*\*, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport établi au sujet de l'initiative visant à promouvoir des normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées. Ce rapport est présenté à la Commission pour information.

---

\* E/CN.3/2007/1.

\*\* *Documents officiels du Conseil économique et social, 2006, Supplément n° 4 (E/2006/24), chap. I, sect. B.*



# Rapport sur les normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées : l'initiative SDMX<sup>1</sup>

## I. Introduction

1. En 2001, la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, l'Office de statistique des communautés européennes (Eurostat), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies ont conjugué leurs efforts pour mettre au point des procédures plus efficaces en matière d'échange et de mise en commun de données et métadonnées dans le cadre des activités qu'ils menaient ensemble. La Banque mondiale s'est jointe au groupe des organisations parrainantes en 2003.

2. L'initiative d'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) a pour objet d'encourager l'utilisation de normes et de directives permettant aux organismes nationaux et internationaux d'obtenir des gains d'efficacité et d'éliminer les doubles emplois grâce aux technologies modernes. Les organisations parrainantes susmentionnées ont marqué des progrès depuis quelques années, en particulier grâce à la participation croissante d'organismes internationaux et bureaux nationaux de statistique. L'initiative SDMX fait fond sur les protocoles d'échange techniques existants et nouveaux ainsi que sur les activités menées en matière de contenu par des statisticiens qui se penchent sur ces questions depuis longtemps dans divers domaines et au sein de différentes instances. On trouvera davantage de précisions sur le site Web de SDMX (voir <[www.sdmx.org](http://www.sdmx.org)>).

3. La Commission de statistique de l'ONU a été saisie d'un premier rapport sur l'initiative au cours de sa trente-troisième session, en mars 2002<sup>2</sup>. Un rapport complémentaire lui a été soumis à sa trente-quatrième session, en mars 2003<sup>3</sup>, au sujet du lancement de projets entrepris conjointement par les institutions parrainantes. D'autres rapports lui ont été présentés en mars 2004<sup>4</sup> et en mars 2005<sup>5</sup> pour l'informer de l'état d'avancement des travaux, et une cinquantaine de délégués ont assisté à une séance d'information sur SDMX au cours de la session de mars 2006. Le présent rapport passe en revue les nouveaux progrès réalisés et décrit dans leurs grandes lignes les perspectives d'avenir. La section II est consacrée aux normes et directives proprement dites tandis que la section III porte sur la progression de leur application. La section IV traite de la vulgarisation, en particulier des moyens d'associer aux activités la communauté mondiale des instituts nationaux et organismes internationaux de statistique.

---

<sup>1</sup> Le rapport a été établi conjointement par la Banque des règlements internationaux, la Banque centrale européenne, l'Office de statistique des communautés européennes, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale.

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément n° 4* (E/2002/24), chap. VI, sect. C; voir aussi <<http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2002.htm>>.

<sup>3</sup> <Voir <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2003.htm>>.

<sup>4</sup> <Voir <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2004.htm>>.

<sup>5</sup> <Voir <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2005.htm>>.

## II. Progrès réalisés en matière de normes et directives

4. Les principales composantes de SDMX sont maintenant toutes en place, formant un cadre de normes techniques et de directives concernant le contenu qui facilite l'échange de données de qualité grâce aux technologies modernes. Ce cadre offre aux bureaux nationaux et organismes internationaux de statistique qui utilisent SDMX des systèmes d'établissement de rapports et de traitement interne (pour la compilation des données des métadonnées) ainsi que des moyens de diffusion à l'extérieur (par exemple par l'Internet). La diffusion de données et métadonnées nationales au moyen de technologies Web et de normes SDMX est considérée en particulier comme un moyen de réduire la charge que constitue la communication de renseignements au niveau international grâce à l'utilisation de nomenclatures et formats communs.

5. Le modèle d'information, les formats et l'architecture qui constituent les normes techniques SDMX (version 2.0) ont été approuvés en novembre 2005 par le Comité des organisations parrainantes, après avoir été affichés pour avis sur le site Web de SDMX et modifiés sur la base des observations reçues d'instituts nationaux et d'organismes internationaux de statistique du monde entier. La version 2.0 a été soumise pour examen à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) qui avait approuvé la version 1.0 en avril 2005 en tant que spécification technique 17369.

6. Un projet de cadre pour les directives SDMX concernant le contenu a été affiché pour avis sur le site Web de SDMX au cours des premier et deuxième trimestres de 2006 et on s'emploie actuellement à le réviser et à l'élargir sur la base des observations reçues. Des instituts nationaux et organismes internationaux de statistique ont, entre autres, fait savoir, à l'occasion de plusieurs réunions organisées dans le monde entier, qu'ils approuvaient l'orientation générale adoptée et qu'à leur avis, il fallait aller plus loin dans le détail des spécifications. Le projet de directives concernant le contenu contient des listes préliminaires de concepts s'appliquant à divers domaines et de domaines thématiques statistiques ainsi qu'un vocabulaire des métadonnées commun. Le suivi pourrait donner lieu à une période de consultation.

7. Au niveau technique, SDMX offre des normes et des mécanismes courants qui peuvent être utilisés pour préparer des données sous un format commun et y accéder par le biais des moyens modernes de communications ainsi que grâce à la technologie Web. Dans le cas du Web, les données conformes aux normes SDMX stockées sur des sites publics et/ou sécurisés peuvent être récupérées par un ou plusieurs organismes internationaux pour compilation et analyse. Des outils visant à faciliter l'application et un guide de l'utilisateur portant sur diverses questions sont également disponibles sur le site Web de SDMX.

8. Grâce à ces activités, les principales composantes techniques nécessaires à une utilisation concrète des normes SDMX sont maintenant en place. Tout organisme qui souhaite utiliser les normes et outils SDMX pour échanger des données et des métadonnées avec ses correspondants ou pour un usage interne est désormais à même de le faire.

### III. Progression de l'application de SDMX

9. Des projets menés par des organisations parrainantes ou d'autres organismes montrent des utilisations concrètes de SDMX et confirment que les normes techniques fonctionnent comme prévu dans la pratique. On trouvera ci-après une liste de projets déjà menés à bien ou en cours d'exécution (voir <[www.sdmx.org](http://www.sdmx.org)>) :

- SDMX Open Data Interchange (Eurostat) (échanges ouverts de données basés sur les normes SDMX) : projet visant à recueillir et diffuser en temps réel des indicateurs économiques à court terme dans le Système statistique européen et à faire en sorte par ailleurs qu'à l'échelle de l'Union européenne, l'échange de métadonnées de référence soit conforme aux normes et directives SDMX;
- Système statistique commun Comtrade (Division de statistique de l'ONU et OCDE) : projet visant l'échange de données concernant le commerce international entre l'OCDE et la Division de statistique, et l'actualisation en temps réel de deux bases de données parallèles à New York et à Paris<sup>6</sup>;
- Échange mondial de données des comptes nationaux (OCDE) : projet visant à actualiser en temps réel la base de données de l'OCDE consacrée aux comptes nationaux sur la base de données produites par des bureaux de statistique nationaux;
- Diffusion conjointe de statistiques concernant la zone euro et entreposage (Banque centrale européenne) : projet visant à diffuser des statistiques (agrégats pour la zone euro et données ventilées nationales connexes), simultanément et dans les langues respectives, sur les sites Web de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales de l'Eurosystème<sup>7</sup>; à offrir des possibilités d'accès interactif supplémentaires grâce à un entrepôt de données statistiques<sup>8</sup>;
- Centre de coordination Banque des règlements internationaux/FMI/OCDE/ Banque mondiale sur la dette extérieure : projet visant à diffuser des statistiques concernant la dette extérieure recueillies auprès de créanciers ou de sources commerciales (compilateurs internationaux) et de débiteurs (compilateurs nationaux)<sup>9</sup>;
- Dépôts de métadonnées (FMI) : projet visant à faciliter l'échange ouvert de métadonnées de référence recueillies et stockées dans des dépôts, en particulier dans le contexte des ensembles de données macroéconomiques, afin que les pays puissent recevoir et actualiser les données de façon plus efficace.

10. D'autres projets ouvrent également la voie dans d'autres organisations internationales, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Groupe des Nations Unies pour le développement/*DevInfo* et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Certains d'entre eux font appel à des outils qui reposent sur les normes SDMX et devraient faciliter la vulgarisation dans les pays en développement.

<sup>6</sup> <Voir <http://comtrade.un.org/kb/article.aspx?id=10087>>.

<sup>7</sup> <Voir <http://www.ecb.int/stats/services/escb/html/index.en.html>>.

<sup>8</sup> <Voir <http://www.ecb.int/stats/services/sdw/html/index.en.html>>.

<sup>9</sup> <Voir <http://www.jedh.org>>.

11. Des réunions et projets auxquels ont participé des bureaux de statistique nationaux ont montré que, dans le monde entier, l'application des normes SDMX est soit envisagée, soit déjà en cours. En Europe, Eurostat et la Banque centrale européenne jouent en la matière un rôle de chef de file en étroite coordination et coopération avec leurs partenaires nationaux. La Banque des règlements internationaux, le FMI, l'ONU et la Banque mondiale vont également de l'avant en menant des initiatives parallèles avec leur partenaires mondiaux. Ces activités, de même qu'une action connexe entreprise par d'autres organismes de statistique et par certains pays, ont été surtout axées sur les statistiques économiques, financières et commerciales, ainsi que sur les statistiques du domaine social et celles qui touchent l'alimentation et l'agriculture.

#### **IV. Perspectives d'avenir**

12. Une priorité essentielle est d'atteindre d'autres organismes internationaux et bureaux nationaux de statistique. Il s'agit que toutes les parties intéressées (ou susceptibles d'être intéressées) par les normes et directives SDMX aient la possibilité de contribuer à leur évolution. La participation à l'action future peut prendre diverses formes, comme celle d'observations touchant les documents mis à disposition sur le site Web de SDMX ou de consultations (bilatérales et multilatérales) menées dans le cadre de divers forums de discussion, éventuellement organisés à cette fin.

13. Au niveau international, les organisations parrainantes ont centré leur attention sur les débats du Comité de coordination des activités statistiques et les informations reçues en retour; ce Comité regroupe environ 25 institutions internationales appartenant ou non à l'ONU ou aux organismes de statistique qui lui sont liés. En 2006, il a approuvé le principe du cadre SDMX pour l'échange de données et de métadonnées. Il a également émis l'avis qu'il faudrait donner davantage de précisions sur la stratégie d'application, notamment la coordination envisagée des directives concernant les domaines thématiques qui font appel à SDMX avec la participation d'institutions nationales et internationales.

14. Des échanges de vues sur SDMX ont lieu régulièrement à l'occasion de réunions et conférences de spécialistes et de chefs de services de statistique; ces échanges portent surtout sur les faits nouveaux survenus dans le domaine de l'échange de données et de métadonnées aux niveaux national et international. Certaines de ces manifestations sont également directement facilitées par les organisations parrainantes de SDMX dans le cadre des activités de collaboration et de sensibilisation qu'elles mènent habituellement avec leurs partenaires.

15. Un pas en avant sera fait en matière de vulgarisation avec la tenue à Washington, du 9 au 11 janvier 2007, d'une conférence internationale intitulée « Vers l'application de SDMX » organisée par la Banque mondiale. Deux journées d'exposés et une table ronde sur des applications SDMX (déjà menées à bien ou encore à l'état de projet) seront suivies d'une journée consacrée à des séminaires de renforcement des capacités en matière de normes techniques et de directives concernant le contenu.

## V. Conclusions

16. Les normes techniques et les directives SDMX concernant le contenu deviennent progressivement un point d'ancrage pour l'amélioration de l'échange et de la mise en commun de données et métadonnées statistiques grâce aux nouvelles technologies. Les organisations parrainantes comptent que les bureaux nationaux et organismes internationaux de statistique continueront de contribuer à leur mise au point et à leur application. Elles espèrent que, dans les mois qui viennent, de nouveaux efforts de vulgarisation seront consentis de sorte que les normes et directives SDMX soient davantage appliquées aux niveaux international et national.

17. La Commission de statistique de l'ONU souhaitera peut-être prendre note du présent rapport.

---